

Affaire suivie par :
 Jean-Pierre LE FRANC
 Tel : 02 38 77 31 34

Destinataires

 MONSIEUR LE PRESIDENT - S.E.A.SMAGY
 MONSIEUR LE MAIRE - MAIRIE DE SAINT MARTIN D'ABBAT

Prélèvement d'eau destinée à la consommation humaine, sur l'unité de gestion de :
SIAEP ST MARTIN-GERMIGNY

Prélèvement	00108744	Commune	SAINT MARTIN D'ABBAT
Unité de gestion	0203 SIAEP ST MARTIN-GERMIGNY	Prélevé le :	jeudi 13 juillet 2017 à 12h44
Installation	UDI 000619 SYND.ST MARTIN D'ABBAT	par :	CARSO-LC
Point de surveillance	S 0000001441 ECARTS	Type visite :	D1
Localisation exacte	MR LAMOUR, 27 CHEMIN DE LA NOUE MALARD, ROBINET EXTÉRIEUR	Motif:	CONTROLE SANITAIRE PREVU PAR L'A.P.

Mesures de terrain

	Résultats		Limites de qualité		Références de qualité	
			inférieure	supérieure	inférieure	supérieure
Température de l'eau	20,5	°C				25,00
Chlore libre	0,10	mg/LCl ₂				
Chlore total	0,10	mg/LCl ₂				

Analyses laboratoire

 Analyse effectuée par : LABORATOIRE SANTE ENVIRONNEMENT HYGIENE DE LYON (CARSO-LSEHL) 6901
 Type de l'analyse : D1FM Code SISE de l'analyse : 00119620 Référence laboratoire : LSE1707-36725

CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES

Turbidité néphélométrique NFU	0,30	NFU				2,00
Aspect (qualitatif)	0	qualit.				
Couleur (qualitatif)	0	qualit.				
Odeur (qualitatif)	0	qualit.				
Saveur (qualitatif)	0	qualit.				

PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES

Bact. aér. revivifiables à 22°-68h	<1	n/mL				
Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	<1	n/mL				
Entérocoques /100ml-MS	<1	n/100mL		0		
Bactéries coliformes /100ml-MS	<1	n/100mL				0
Escherichia coli /100ml -MF	<1	n/100mL		0		

EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE

pH	7,99	unitépH			6,50	9,00
----	------	---------	--	--	------	------

MINERALISATION

Conductivité à 25°C	276	µS/cm			200,00	1100,00
---------------------	-----	-------	--	--	--------	---------

PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES

Ammonium (en NH ₄)	<0,05	mg/L				0,10
--------------------------------	-------	------	--	--	--	------

FER ET MANGANESE

Fer total	13	µg/l				200,00
Manganèse total	<10	µg/l				50,00

COMPOSES ORGANOHALOGENES VOLATILS

Chlorure de vinyle monomère	0,091	µg/l		0,500		
-----------------------------	-------	------	--	-------	--	--

Conclusion sanitaire (Prélèvement N° : 00108744)

Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés. La teneur en chlorure de vinyle ne vaut que pour le point d'utilisation où elle a été mesurée. Cette molécule est directement liée à la présence de canalisation en polychlorure de vinyle posée avant 1980, cette valeur n'est pas représentative de la qualité de l'eau pour l'ensemble des consommateurs du réseau de distribution.

Signé à Orléans le 1 septembre 2017

 P/ la déléguée départementale
 L'ingénieur d'études sanitaires

Vincent MICHEL